

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 20 décembre 2018

Contre la grippe : Des gestes simples pour se protéger

Un plus grand recours à la vaccination contre la grippe est espéré, en Bourgogne-Franche-Comté aussi. Des gestes tout simples peuvent également permettre de faire barrage à l'épidémie. Rappel.

Campagnes d'information et d'invitation à la vaccination, engagement fort des établissements et des professionnels de santé, simplification du parcours vaccinal : autant de facteurs qui permettent d'escompter un plus grand recours à la vaccination contre la grippe cette année.

Résultat, comme à l'échelle nationale, la plupart des vaccins antigrippaux disponibles pour la saison ont déjà été délivrés dans la région.

Les pharmacies qui ont encore des stocks de vaccins les réservent donc actuellement aux personnes qui font l'objet de recommandations vaccinales : personnes âgées de 65 ans et plus, personnes de moins de 65 ans souffrant de certaines maladies chroniques, femmes enceintes, personnes obèses, entourage du nourrisson à risque de grippe grave.

Ces personnes sont munies d'un bon de prise en charge envoyé par l'Assurance maladie ou remis par un professionnel de santé (médecin, sage-femme, pharmacien.)

Se laver les mains...

Rappelons que si la vaccination constitue la première protection contre la grippe, il est important, dès le début de l'épidémie, d'adopter également des gestes simples qui ont prouvé leur efficacité :

- se laver les mains régulièrement,
- se couvrir le nez et la bouche quand on tousse ou on éternue,
- se moucher dans un mouchoir à usage unique,
- porter un masque quand on est malade.

Actuellement, les virus de la grippe ne circulent encore que sporadiquement en Bourgogne-Franche-Comté, comme dans les autres régions métropolitaines.